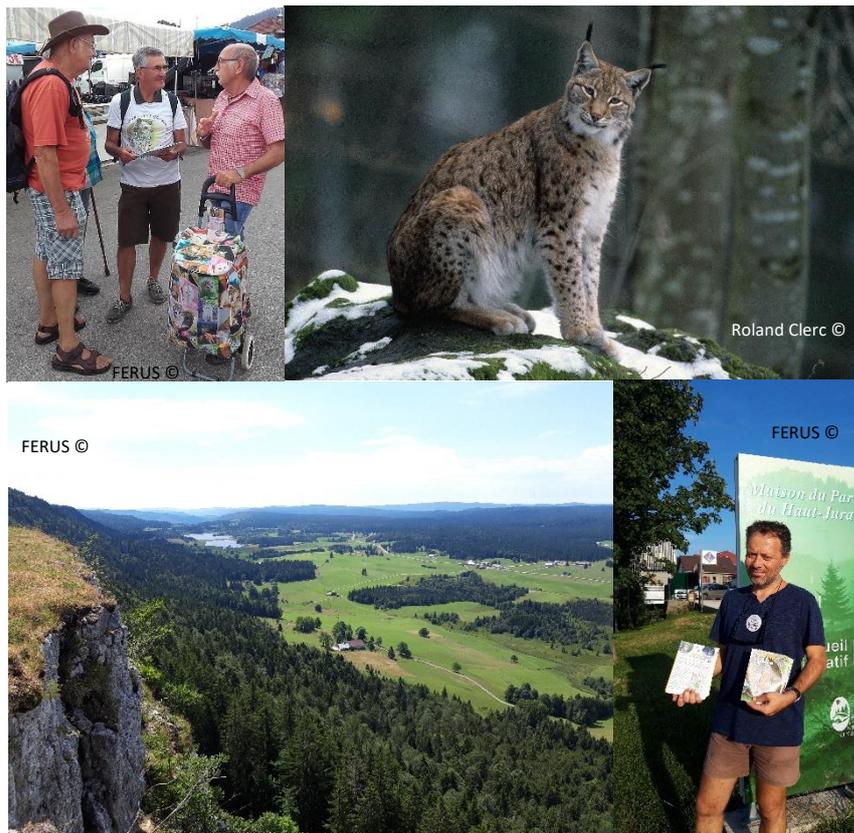




Association FERUS
Pour la protection et la conservation
des grands prédateurs en France



PAROLE DE LYNX 2021

-

Programme
d'information et
de communication sur le
lynx boréal

-

Dossier de présentation

Basé sur l'échange, l'écoute et la sensibilisation, ce programme d'éco-bénévolat a pour objectif d'apporter, aux habitants et aux gens de passage, **une information de qualité sur la présence du lynx et sa possible cohabitation avec l'Homme, mais aussi alerter et mobiliser les citoyens sur l'état alarmant de ses populations en France.**

*Si vous souhaitez vous aussi agir pour la sauvegarde du lynx,
rejoignez-nous dès à présent !*

Première édition : du 11 juillet au 21 août 2021

L'ASSOCIATION FERUS

FERUS (« ce qui est sauvage » en latin) est né en 2003 de la fusion d'ARTUS (association née en 1989 militant pour la sauvegarde de l'ours brun) et du Groupe Loup France (association née en 1993 avec l'apparition des premiers loups sur le territoire français). L'objectif était d'unir les forces des deux associations, afin d'être plus efficace dans le combat pour la **sauvegarde des grands prédateurs**.

FERUS est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée au niveau national au titre de l'article L-141-1 du Code de l'environnement. Elle milite pour la **cohabitation prédateurs/pastoralisme** depuis plus de 20 ans.

FERUS a pour buts, en France, notamment dans les massifs frontaliers et en relation avec les pays européens voisins :

- d'articuler et de coordonner toutes actions de recherche, de sensibilisation et d'éducation liées à la présence et à la **réhabilitation du loup, de l'ours et du lynx**,
- de favoriser la réussite du retour naturel du loup là où les conditions sont favorables,
- de favoriser le maintien et le renforcement des populations d'ours,
- de favoriser le retour et le maintien des populations de lynx.

De plus, FERUS milite pour la cohabitation prédateurs/pastoralisme qui est possible en France, comme dans de nombreux pays européens. La prise en compte des intérêts particuliers du pastoralisme et des intérêts généraux et collectifs de la préservation de la biodiversité sont le fondement de l'action de FERUS.

FERUS est présent sur le terrain depuis plusieurs années grâce à plusieurs programmes d'écobénévolat dont :

PastoraLoup (depuis 1999) :



FERUS ©

Depuis plus de 20 ans, **FERUS** met en place un programme de **soutien au pastoralisme** basé sur l'**éco-citoyenneté** appelé **PastoraLoup**.

Ce programme propose une **aide complémentaire** aux éleveurs et bergers qui rencontrent des difficultés dans la **protection** de leurs **troupeaux** face à la **prédation**. Afin de réduire les dommages et la vulnérabilité des troupeaux, il s'agit pour les personnes bénévoles de renforcer la présence humaine auprès du cheptel et participer aux divers travaux pastoraux nécessités par la présence du loup.

Parole d'ours (depuis 2008) :

Programme d'information et de communication sur l'ours dans les Pyrénées.

Basé sur l'échange, l'écoute et la sensibilisation, ce programme d'écobénévolat permet d'apporter, chaque été, aux habitants et aux gens de passage, une information de qualité sur l'ours dans les Pyrénées, à la fois très attendue et nécessaire, **contribuant ainsi à une meilleure acceptation de l'espèce**.



FERUS ©

En 2015, FERUS a lancé Parole de loup. Comme Parole d'ours, ce programme a pour objectif l'information et la sensibilisation de la population sur la **présence du loup** sur le territoire français. En 2021, le programme **Parole de Lynx** sera mis en place dans le Jura et les Vosges.

A travers de ces actions, l'objectif est de promouvoir et faciliter la coexistence entre les activités humaines et les grands prédateurs.

LE LYNX EN FRANCE

Une disparition progressive puis un retour au XXème siècle



Au XVème siècle, le lynx boréal était présent dans tous les massifs forestiers de France, en plaine comme en montagne. Puis le déboisement, la diminution des populations de ses proies et la chasse l'ont cantonné dans les massifs montagneux. Au milieu du XVIIème siècle, le lynx disparaît des Vosges. A la fin du XIXème siècle, il s'éteint du Jura et du Massif central. Le félin résiste un peu plus longtemps dans les Alpes (un lynx tué en 1928 dans le Queyras). Dans les Pyrénées, la dernière capture authentifiée date de 1917 (Pyrénées-Orientales).

Au début des années 1970, depuis la Suisse où une vingtaine de lynx a été relâchée, l'espèce fait son retour sur le versant français du Jura. Dès lors, elle va progressivement coloniser l'ensemble des secteurs forestiers favorables du massif du Jura.

En 1983, une campagne de réintroduction débute dans les Vosges. En 10 ans, 21 lynx, provenant en grande partie des Carpates slovaques, ont été relâchés. Sur ces 21 lynx réintroduits, seule une dizaine de lynx ont pu participer réellement à la constitution d'une population ; les autres sont morts rapidement ou ont disparu de façon suspecte.

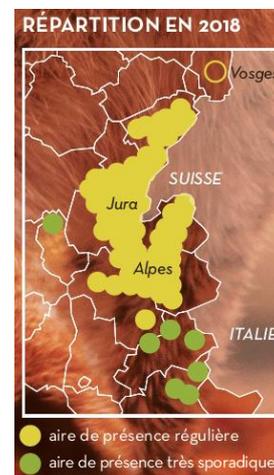
Dans les Alpes Occidentales, près d'une quinzaine de lynx ont été lâchés en Suisse de 1970 à 1976. En France, une première donnée est collectée en Isère en 1976. Par la suite, les premiers indices sérieux de sa présence datent du début des années 1980. Maintenant encore, on ne peut pas affirmer avec certitude si ces lynx sont venus du sud du Jura et des Alpes suisses.

La population actuelle

La population française de lynx est constituée de 3 noyaux :

- Le JURA : C'est dans ce massif que l'on trouve la population française la plus importante et la plus active sur le plan démographique. On y compterait entre 80 et 100 individus.
- Les VOSGES : malgré les réintroductions effectuées entre 1983 et 1993, le noyau vosgien est de nouveau au bord de l'extinction, sans doute victime du braconnage. En 2021, moins de 10 lynx y sont connus, la plupart provenant du programme de réintroduction du Palatinat allemand.
- LES ALPES : colonisées ponctuellement depuis le Jura et le Valais (pour le N-E des Alpes), il n'y a pas de véritable noyau mais plusieurs « îlots » dans les Alpes du Nord (Chartreuse, Bauges, Bornes, Chablais) avec parfois des individus détectés plus au sud.

Quelques individus isolés sont parfois détectés en Bourgogne, Beaujolais, Massif central. Ces cas restent aujourd'hui exceptionnels.



Statut et menaces

Le lynx est une espèce protégée au niveau national et au niveau européen (Directive Habitats). Sur la Liste rouge de l'UICN, il est classé « en danger ». La population de lynx en France est très vulnérable compte tenu de son faible effectif et de sa fragmentation. La mortalité d'origine humaine peut devenir préjudiciable à la survie d'une population. Actuellement, les collisions routières, autoroutières et ferroviaires représentent la cause de mortalité la plus connue. En France, la destruction illégale est aussi une cause de mortalité importante. 3 cas de destructions illégales ont été découverts en 2020, pour lesquels FERUS a porté plainte.



PAROLE DE LYNX

1. LA MISSION

Contexte et objectifs

Préoccupé par l'avenir incertain du Lynx en France, FERUS a souhaité mettre en œuvre un programme de sensibilisation d'envergure, s'appuyant sur des éco-volontaires, afin de mieux faire connaître le lynx et de sensibiliser le grand public sur la nécessité de sa protection et sur les menaces qui pèsent sur elle : Parole de Lynx.



Roland Clerc ©

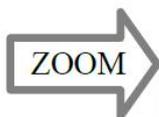
avec le monde de l'élevage et de la chasse.

La situation du Lynx en France est critique, et malgré son statut d'espèce protégée, il n'y a, pour le moment, pas de Plan d'Action mis en place pour sa préservation. Un projet de Plan d'Action est cependant en cours de finalisation. Parmi les principales menaces identifiées, outre la fragmentation de l'habitat et la faible diversité génétique, on retrouve la méconnaissance de l'espèce entraînant un problème d'acceptation mais aussi les destructions directes et indirectes induites par l'Homme : destructions illégales et collisions. Avec son programme Parole de Lynx, Ferus mettra en œuvre un important travail de sensibilisation du grand public mais aussi un travail important de médiation

L'objectif est donc de délivrer une information de qualité sur la présence du lynx et sa possible cohabitation avec l'Homme, mais aussi alerter et mobiliser les citoyens sur l'état alarmant de ses populations en France.

Zone d'action

Le programme Parole de Lynx se déroulera essentiellement dans le Jura, les Vosges et le Doubs, avec possiblement des incursions dans l'Ain.



Dates du programme

Parole de lynx se déroulera **du 11 juillet au 21 août 2021.**

Rôle des bénévoles et actions Parole de lynx

Lors de leur mission, les bénévoles Parole de lynx devront :

- Délivrer une information éclairée sur le lynx ;
- Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation du lynx, voire une banalisation de sa présence sur le territoire d'action ;
- Impliquer la population locale en faveur du lynx.

Au travers de différentes actions de terrain :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur le lynx ; parfois aussi au départ de sentiers de randonnées fréquentées ;
- Réalisation d'un questionnaire et échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Diffusion chez les commerçants de plaquettes d'information sur le lynx et pour diffusion massive de l'information ;
- Eventuellement, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole de lynx.



FERUS ©

Suivi du projet

Pour analyser l'impact du projet, les bénévoles et l'encadrants devront tenir à jour la liste des actions menées quotidiennement (nombre de plaquettes diffusées, nombre d'habitants rencontrés, nombre de commerçants touchés, nombre de touristes rencontrés...)

Partenaires

Ce programme existe grâce au soutien de la Fondation Nature et Découverte, de la Fondation Ensemble et du Muséum de la Citadelle de Besançon.



2. COMMENT PARTICIPER A PAROLE DE LYNX

Conditions de participation

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme ;
- Être **adhérent** de l'association ;
- Avoir une **forte motivation** et **un réel intérêt pour la protection du lynx** ;
- Aimer **communiquer et aller au-devant des gens** (habitants et gens de passage) ;
- **Savoir vivre en groupe** (les bénévoles sont logés dans un même appartement, souvent en chambre partagée. Il est donc important d'avoir en tête que vous allez vivre avec d'autres personnes. Vous devez donc être prêt à respecter certaines règles et notamment de savoir-vivre. De plus votre implication dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage et la préparation des repas est nécessaire). Faire preuve d'autonomie ;
- Être capable d'**écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel ou vos opinions ne seront pas toujours partagées. Nous ne sommes pas là pour imposer notre point de vue.
- **Être en bonne forme physique** : nos journées peuvent être longues et fatigantes, nous parcourons beaucoup de kilomètres en voiture, nous sommes debout sous la chaleur pendant plusieurs heures sur les marchés, nous sommes amenés à marcher en portant du poids (distribution de brochures dans les commerces) ...

Comment s'inscrire

Les candidats doivent envoyer **par mail à benevolatferus.lynx@ferus.org** :

- La fiche d'inscription remplie **accompagnée d'une courte lettre de motivation et d'un CV** ;
- Une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifiez les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- **Le règlement de l'adhésion pour l'année 2021 doit être fait en ligne via notre site internet** : <http://www.ferus.fr/soutenez-nos-actions/adhesions>

Il suffira alors de nous transmettre le courriel de confirmation d'adhésion avec votre dossier d'inscription. Si vous êtes déjà adhérent 2021, merci de le mentionner sur la fiche d'inscription. Attention, nous ne pouvons rembourser les adhésions. Vous pouvez donc attendre que nous validions votre inscription à Parole de Lynx avant de prendre votre adhésion.

Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'à partir du moment où le dossier est complet !

A leur arrivée, les bénévoles devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Attention : selon l'évolution des conditions sanitaires, il est possible que nous vous demandions d'arriver sur le programme munis d'un test PCR négatif de moins de 72H. Merci de votre compréhension.

Sélection

Les candidats-bénévoles auront un échange téléphonique avec un membre de l'association FERUS. Cet entretien n'est pas éliminatoire, il vise à vérifier que vous avez bien cerner le déroulement du programme et ce qu'il vous sera demandé.

Durée de la mission

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité, sur les périodes suivantes :

- SEMAINE 1 : Du dimanche 11 juillet au samedi 17 juillet/ Jura
- SEMAINE 2 : Du samedi 17 juillet au samedi 24 juillet/ Jura
- SEMAINE 3 : Du samedi 24 juillet au samedi 31 juillet/ Doubs
- SEMAINE 5 : Du samedi 31 juillet au samedi 7 août/ Doubs
- SESSION 6 : Du samedi 7 août au samedi 14 août/ Vosges
- SESSION 7 : Du samedi 14 au samedi 21 août / Vosges

L'engagement du bénévole devra être d'**une semaine au minimum, du samedi au samedi** (sauf première semaine où le démarrage est prévu le dimanche), **mais la priorité sera donnée aux candidats pouvant rester plus d'une semaine (nous conseillons 2 semaines de participation)**.

Sur une même période, il ne peut y avoir que 3 bénévoles maximum à la fois. L'heure et le lieu de RDV vous sera communiqué après validation de l'inscription.

Une randonnée encadrée sera proposée dans la mesure du possible chaque semaine. La participation n'est pas obligatoire, les bénévoles qui le souhaitent pourront se reposer s'ils préfèrent.

Frais de participation

Le bénévole doit **impérativement être adhérent** de l'association (cotisation à partir de 20 euros), pour une question d'assurance.

Transport

Le bénévole devra s'organiser préalablement avec l'aide de l'association en fonction de la date et du lieu de RDV prévu.

Attention : Merci de ne pas acheter de billets de transport avant que votre participation ne soit validée. Une fois que votre inscription est confirmée, nous vous aiderons à définir le meilleur itinéraire et les horaires conseillés.

Sous réserve de modification, pour les bénévoles venant en transports en commun les lieux de RDV seront (*confirmation à l'inscription*)

- JURA : Gare de Morez
- DOUBS : Gare de Pontarlier
- VOSGES : Gare de Fellingring via Mulhouse
-

Un véhicule sera mis à disposition de l'encadrant et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS. Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole. Si vous restez deux semaines ou plus et que votre période de participation concerne deux ou trois zones différentes (Jura/Doubs/Vosges) : nous assurerons le déplacement entre les deux gîtes. Mais attention, soyez-vigilants, votre gare de départ sera différente de votre gare d'arrivée !

Conseil : nous serons basés dans des lieux relativement isolés avec peu de transports en commun. Avoir votre propre véhicule pour vos déplacements personnels hors programme peut-être une bonne chose. Pensez au covoiturage pour réduire votre bilan carbone et vos frais ! L'adresse du gîte vous sera alors communiquée directement.

Nourriture et hébergement

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS. Les bénévoles devront partager ces espaces et maintenir ce lieu propre et en état. A la fin de leur mission, il leur sera demandé de laisser les lieux propres pour les prochains bénévoles.

Chaque bénévole devra disposer de son propre drap, sac de couchage et taie d'oreiller. Les chambres sont bien souvent partagées. Il n'y a pas forcément d'accès wifi dans tous les logements que nous utiliserons.

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture. N'hésitez pas à nous dire si vous êtes végétarien, végétalien, si vous avez des allergies... La préparation des repas et des pique-niques du midi se fera entre les bénévoles. Il sera demandé à chacun de participer activement et quotidiennement aux tâches quotidiennes.

Encadrement et formation

Un prestataire de l'association FERUS, connaissant très bien le sujet du lynx sera en charge de l'encadrement de ce programme et l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Quelques documents à lire seront envoyés aux bénévoles avant le début de la mission. **Il est fortement recommandé de s'informer dès à présent** sur le dossier "lynx" notamment au travers du site web www.ferus.fr et de suivre les cours proposés sur le MOOC large carnivores : [MooC Large Carnivores \(mooc-large-carnivores.org\)](http://mooc-large-carnivores.org)

A l'arrivée de nouveaux bénévoles, un "**briefing**" sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et répondre à leurs questions et permettre aussi aux "anciens" d'exprimer les difficultés rencontrées et de chercher ensemble les réponses possibles.

Divers documents d'informations (plaquettes, gazette, livres...) seront mis à disposition des bénévoles sur le lieu de séjour.

Activités de découverte

Des randonnées accompagnées seront proposées aux bénévoles pour leur permettre de mieux connaître la région. **Merci de nous prévenir en amont de vos difficultés physiques possibles et prévoir de bonnes chaussures de marche.**

Assurance et responsabilité

Lors de la mission, les éco-bénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que **bénévole associatif**. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent **de leur assurance en responsabilité civile**.

Le rapport de mission

A la fin de la mission, FERUS demande à chaque bénévole de rédiger **un rapport de mission**. Ce rapport est à renvoyer dans le mois suivant la mission.

Le bilan

Le bilan sera rédigé par l'encadrant de Parole de Lynx et enrichi par les rapports de mission des bénévoles. Il sera consultable en ligne sur www.ferus.org

INFOS COVID-19 / MESURES SANITAIRES

Ferus se réserve le droit d'annuler à tout moment, le programme Parole de Lynx, en fonction de la situation sanitaire et selon l'évolution des restrictions de circulation fixées par le gouvernement. Les éléments ci-dessous pourront évoluer en fonction de l'amélioration de la situation.

AVANT LA MISSION :

En cas de doute sur votre état de santé (toux, difficultés respiratoires, etc.), ou si vous avez été amené à être en contact avec une personne infectée les semaines précédant votre participation à Parole de Lynx, il est préférable d'annuler votre inscription.

Les bénévoles doivent avoir leur propre équipement ainsi que leur propre gourde (voir liste des indispensables ci-après). L'usage est personnel, le matériel ne doit pas être prêté d'une personne à une autre.

Selon l'évolution de la situation d'ici cet été, le port du masque sera probablement encore conseillé. Prévoir vos propres masques jetables. De notre côté nous mettrons aussi une boîte à disposition.

A VOTRE ARRIVEE : il est possible que nous vous demandions de présenter un test PCR négatif de moins de 72H.

PENDANT LA MISSION :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (de Marseille par exemple) OU avec une solution hydro-alcoolique ET ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique. Au gîte, du savon et de l'essuie-main seront à disposition des participants ainsi que du gel dans le véhicule.
- Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :
 - ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;
 - **Respecter une distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne) que ce soit pendant les activités de terrain, les repas, les périodes de repos) + port du masque en voiture.**
- Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces avec les lingettes/produits fournis. Le gîte devra être maintenu propre quotidiennement, ainsi que la voiture.
- Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur.
- En cas d'utilisation d'un masque, merci de respecter les recommandations sur le port du masque :
 - o Lavez-vous les mains avant de mettre un masque et après l'avoir enlevé
 - o Ne portez pas le même masque plus de 4 heures d'affilée. Au-delà de cette période, le masque perd son pouvoir de filtration. Tout masque en tissu porté au-delà de 4 heures doit être lavé. Les masques chirurgicaux doivent être jetés dès lors qu'ils ont été portés une fois
 - o Ne manipulez pas votre masque une fois en place, vous risqueriez de le contaminer
 - o Ne mettez pas votre masque sous le menton ou sous le nez car il ne vous protège pas.

Avertissement : **PAROLE DE LYNX n'est pas un voyage d'agrément !**

- L'éco-bénévolat est une action **militante** en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain. Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.
- Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question du lynx peut être sujette à de fortes oppositions. **Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier lynx et un désir de dialoguer afin de comprendre**, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'animal et de livrer une information juste sur le ce dernier.
- Il est également nécessaire que les bénévoles s'engagent : à **adhérer à la finalité et à l'éthique de Ferus – à respecter le temps d'action, l'organisation, le règlement intérieur, les objectifs prévus, ainsi que leurs engagements auprès de l'association.**
- Les bénévoles doivent aussi **aimer travailler et vivre en groupe, avec les autres bénévoles et les encadrants, que cela soit pendant la mission ou pendant la vie au gîte**, afin de rendre la mission la plus agréable possible pour tous.
- Une fois inscrit, **merci de respecter votre engagement. Il nous est difficile de remplacer un bénévole à la dernière minute !**



LES INDISPENSABLES

N'oubliez pas d'apporter avec vous :

- Un sac à dos pour la journée,
- Un tupperware pour le pique-nique du midi
- Une casquette ou un chapeau,
- De la crème solaire,
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour les journées randonnées),
- Impératif : Un duvet ou housse de couette + draps + taie d'oreiller (précisions à voir avec l'encadrant avant votre arrivée)
- Des chaussures de randonnées
- Un vêtement de pluie,
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (car en montagne le temps change vite),
- un maillot de bain au cas où,
- Votre propre matériel de prise de note (stylo, bloc)
- Beaucoup de motivation et de bonne humeur ;)

Contacts PAROLE DE LYNX – FERUS : Infos et inscriptions

FANNIE MALET - FERUS
07 50 69 98 90
[benevolatferus.lynx@ferus.fr](mailto:benevolatferus lynx@ferus.fr)

ANTOINE REZER
Encadrant Parole de Lynx
06 71 20 42 20
antoine.ferus@gmail.com

Toutes les informations et archives sur le dossier lynx
www.ferus.fr



FERUS
BP 80 114 - 13718 Allauch cedex
contact.ferus@orange.fr - 04 91 05 05 46